



Ma professeur a caché mon malaise à l'étranger

Par **sarang**, le **08/04/2016** à **21:30**

Bonsoir, rnrnJ'ai une question que je me pose depuis quelques semaines. Etant une 1er année de lycée je suis allée à un voyage pédagogique à Rome, j'ai malheureusement fait un malaise du à des problèmes cardiaux, une ambulance est intervenue, de peu rapatriée en France ma professeure qui accompagnait la classe lors du séjour, a voulu cacher mon malaise et n'a bien sur pas prit la peine de contacter mes parents pour les avertir de l'incident. Mes parents m'ont confié à cette professeure durant ce séjour, je trouve donc anormal son comportement. D'ailleurs depuis ce jour là elle se comporte de manière étrange et suspecte, elle ne me porte aucune attention, combien même je suis sur le point de m'évanouir en classe, pas une réaction, pas une once d'humanité ou de pitié. rnrnJe voulais donc savoir s'il était possible de porter plainte, ou s'il existait une procédure afin de corriger ses actes volontaires déplacés. Merci

Par **morobar**, le **09/04/2016** à **06:54**

Bonjour, rnrn[citation] afin de corriger ses actes volontaires déplacés. [/citation] rnrnVous n'avez pas fait mention d'actes déplacés. rnrnPour le reste personne n'est obligé de vous câliner. Il existe les parents ou les copains/copines pour cela. rnrnSi vous pensez que ce professeur a failli à sa fonction d'accompagnatrice, vous signalez cette défaillance à son responsable, le proviseur voire directement au rectorat.

Par **joss38**, le **09/04/2016** à **09:43**

bonjour. et pourquoi vous posez-vous cette question depuis quelques semaines? qu'attendez-vous de ce professeur? vous avez été "rapatriée" selon vos mots et vous n'avez pas contacté vos parents? si vous êtes sur le point de vous évanouir en classe, c'est à eux qu'il faudrait en parler non??

Par **sarang**, le **09/04/2016** à **13:38**

Bonjour Morobar, rn rn Quand je dis "actes déplacés" je veux dire par là qu'elle n'a pas fait ce qu'elle aurait dû faire, c'est à dire contacter mes parents pour les avertir. J'ai également de nombreux témoins qui peuvent témoigner ses durs mots quand j'étais allongée sur le sol dans la rue. rn A aucun moment je n'ai demandé de telles choses, je viens au lycée pour étudier, et non pour me faire des amis ni même avoir de bonnes relations avec tout le monde. Elle a failli à son devoir oui. Ne trouvez vous pas son comportement anormal? Dois-je ajouter le fait qu'un certain favoritisme négatif se développe en classe avec ce professeur à mon encontre? rn Merci de votre réponse et de vos conseils.

Par **morobar**, le **09/04/2016** à **15:16**

Bonsoir, rn Vous regardez trop les séries américaines. rn En France le dépôt de plainte suppose une qualification pénale et un ou plusieurs actes délictueux. rn L'absence d'acte ne se conçoit que dans l'assistance à personne en danger. rn Or selon vos propos l'action du professeur fut effective. rn Alors pour le favoritisme négatif, expression pour le moins curieuse, plus vous changerez moins vite d'attitude, et moins lentement le négatif deviendra positif.

Par **sarang**, le **09/04/2016** à **16:23**

Je ne regarde aucune série préférant ne pas perdre de temps pour étudier. rn Comment appelle t'on le fait qu'un enseignant ne respecte pas ses devoirs dans ce cas là? Je devrai peut être vous expliquer en détails l'incident pour que vous compreniez mieux ce qu'il s'est passé ce jour là. rn rn Qu'est ce que mon expression a de si curieuse, n'est elle pas Française? rn Puis-je savoir pourquoi vous est venue ce sujet? Qu'est ce que mon comportement à avoir dans ce cas là? Ne vous méprenez pas, je suis une élève sérieuse et rigoureuse dans son travail, j'ai toujours eu un travail exemplaire dans toutes les matières et ai été respectueuse avec tout le corps enseignant depuis que je suis dans le cadre scolaire, mes bulletins pourront être pris sous forme de justificatifs. rn Je ne cherche qu'une réponse à ma question et de plus amples renseignements sur la situation actuelle.

Par **sarang**, le **09/04/2016** à **16:35**

Bonjour Jos38, rn
Je me pose cette questions depuis quelques semaines car quand cela est arrivé je n'ai pas trouvé de réponse à ma question, une enseignante du secondaire m'a affirmé que le comportement de l'enseignante en question présentait des défaillances. J'ai alors eu l'idée d'aller sur un forum pour poser la question. rn
J'attendais de cette professeure qu'elle respecte les engagements qu'elle s'était donnée de faire la période qui précédait le départ à l'étranger. rn
J'ai bien sur appeler mes parents, mais présentant des trous de mémoires, c'est mon amie qui était présente sur les lieux qui expliqua la situation à mes parents, ces derniers choqués et interpellés par le comportement de la professeure se sont alors interrogés elle, et recherche un moyen de li faire comprendre sa faute. rn
Mes parents ainsi que tous mes professeurs sont déjà au courants de mes problèmes de santé. Bien sur, pourquoi cette ultime question?